



## CARTE D'IDENTITÉ

### Composition et contexte

L'IUFM de Bretagne, dont le siège est implanté à Rennes, compte cinq sites répartis sur l'ensemble du territoire académique : Brest, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes.

L'académie de Rennes, qui se compose des quatre départements de la région Bretagne (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) se distingue tout particulièrement par ses performances en matière d'indicateurs scolaires : au premier rang des académies pour le taux de succès au baccalauréat général (86,30 % en 2000), elle arrivait également en tête pour le taux de scolarisation des 16-25 ans en 1996. L'école et les valeurs qui s'y rapportent tiennent en Bretagne une place privilégiée dans les mentalités collectives. C'est dans ce contexte très favorable que l'IUFM s'est développé.

Héritier d'un CPR, des Écoles normales de chacun des quatre départements (sises à Rennes, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes), l'IUFM s'est implanté à Brest, ville qui n'accueillait pas d'École normale.

Cette création est liée à la présence de l'université de Bretagne occidentale, l'une des trois universités de rattachement de l'IUFM. En effet, l'IUFM est également rattaché par convention aux deux universités rennaises (Rennes 1 et Rennes 2).

### L'IUFM en chiffres

L'IUFM de Bretagne est de taille moyenne : en 1998-1999, il formait 3 317 étudiants et professeurs stagiaires dont 78,5% pour le second degré, ce qui représente une proportion plus élevée que dans la moyenne des IUFM.

Autres caractéristiques de cet IUFM, l'enseignement privé y tient une place numériquement plus importante qu'ailleurs et les effectifs des filières technologiques sont particulièrement faibles.

La carte des formations compte 28 filières dont le CAPE, 17 CAPES, le CAPEPS, la filière CPE, 3 CAPET, et 5 CAPLP2. Par ailleurs, 11 formations sont dupliquées à Rennes et à Brest.

### L'organisation interne

L'organisation conjugue trois logiques qui tiennent compte à la fois de la nécessité d'unité de l'établissement et des contraintes imposées par la géographie :

- une logique géographique à travers les sites de formation ;
- une logique disciplinaire qui a conduit à la création de 31 départements disciplinaires ;
- une logique de filière représentée par la commission de filière du premier degré et celle du second degré.

L'organisation spatiale allie concentration des PLC1 sur les deux villes universitaires et répartition des PE1 sur l'ensemble du territoire académique. En deuxième année, les professeurs stagiaires sont répartis de façon plus homogène, même si Brest n'accueille pas de PE2 et que le site de Quimper ne compte que des stagiaires de la filière STAPS.

**L'évaluation du CNE a mis en lumière un établissement qui a su mettre à profit une tradition scolaire et universitaire solide et ancienne, pour construire une institution reconnue par l'ensemble de ses partenaires.**

## **UNE IDENTITÉ TRÈS AFFIRMÉE**

### **Le choix d'un pouvoir central fort**

L'organisation interne porte l'empreinte d'une préoccupation essentielle : assurer l'unité d'un établissement éclaté entre des sites parfois très distants les uns des autres, dotés d'une identité forte. C'est la raison pour laquelle l'IUFM a adopté un mode d'organisation centralisé, pratiquant un pilotage central fort articulé autour du projet de formation.

### **Un pilotage éclairé**

Dès 1991, l'IUFM a mis en place des outils d'évaluation interne qui lui ont permis de maîtriser ses orientations et de mener une politique qui s'adapte aux réalités observées. Ceci se traduit par une analyse très fine des résultats aux concours, une démarche pragmatique permettant notamment une souplesse et une faculté d'adaptation des modalités de formation dans le premier comme dans le second degré.

Cette culture de l'évaluation s'accompagne d'un souci permanent de formalisation, encore peu fréquent dans les IUFM.

### **Le souci de conforter la dimension universitaire**

Cet IUFM a été confronté, comme tous les autres, à la nécessité de s'affirmer comme établissement d'enseignement supérieur : c'est en particulier à travers une politique active en matière de ressources humaines qu'il s'est doté de l'armature administrative et technique nécessaire à son fonctionnement. L'IUFM a privilégié la requalification et le redéploiement des emplois libérés par l'abandon progressif des missions ne relevant pas de l'enseignement supérieur.

C'est aussi en s'engageant de façon très volontariste dans le développement de la recherche que l'IUFM a cherché à consolider son identité universitaire. Développement des relations avec les universités et le milieu de la recherche en éducation, élaboration progressive des instruments internes nécessaires au pilotage d'une politique de recherche, l'IUFM de Bretagne a mis à profit l'ensemble de ses moyens pour jeter les bases d'une politique scientifique. Ces efforts ont abouti à la constitution d'une équipe de recherche mixte avec l'université Rennes 2, reconnue comme équipe d'accueil de l'université.

On peut déceler une volonté aussi nette dans l'importance conférée à la dimension internationale : les relations internationales, intégrées dans les formations, impliquent un nombre très significatif de stagiaires et de formateurs.

## **DES INITIATIVES EXEMPLAIRES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

C'est sans doute en termes d'approche professionnelle des formations que l'IUFM de Rennes a démontré la plus grande capacité d'innovation.

### **Un partenariat très formalisé et très étroit avec les acteurs de terrain**

Cet établissement repose sur un paradoxe : s'il s'est clairement inscrit dans une volonté de rupture avec l'existant, il a su conserver ou nouer des relations solides avec le terrain, instaurant un partenariat exemplaire avec les professionnels. On citera l'implantation d'IEN à temps partagé sur trois des cinq sites de formation des PE, ou encore les liaisons très élaborées avec le rectorat et les établissements qui permettent aux stagiaires du second degré de bénéficier d'excellentes conditions de stage.

### **La pratique comme pivot de la réflexion**

C'est dans ce contexte que l'IUFM de Bretagne a pu mettre en œuvre des formations où théorie et pratique sont étroitement articulées : c'est le cas dans le premier degré à travers les ateliers d'initiation à la pratique pédagogique en première année, puis les analyses de pratique en seconde année, socles d'un véritable système d'alternance entre les classes-ressources et les temps d'approche théorique. C'est aussi vrai pour le second degré dans l'organisation de la première année qui propose une réelle sensibilisation au métier, et surtout dans le projet très intégré de la deuxième année qui place la pratique au centre de la réflexion, mettant en cohérence tous les éléments de la formation autour de l'expérience vécue par le stagiaire.

### **Des exemples novateurs**

On relèvera deux exemples particulièrement intéressants en termes d'approche professionnalisante :

la mise en place de modules spécifiques sur l'école rurale s'adressant à la fois à un public de professeurs débutants et de PE2 ; l'établissement de liens avec l'académie de Versailles, qui reçoit massivement les sortants de l'IUFM de Bretagne, ce qui permet une anticipation très précieuse sur les futures conditions d'exercice des PLC2.

## **LE POIDS DES CONTRAINTES GÉOGRAPHIQUES ET DE L'HÉRITAGE**

Si l'IUFM présente un bilan très positif, et à bien des égards, exemplaire, l'étendue même du territoire, l'existence d'entités locales revendiquant fortement leur spécificité, ont contraint l'IUFM à rechercher des solutions institutionnelles dont le caractère opérationnel demeure incertain. En outre, le nouveau partage des responsabilités en matière de formation continue à engendrer des tensions.

### **La concurrence entre Brest et Rennes**

L'IUFM a dû tenir compte des revendications et des pressions pour créer un IUFM finistérien : la création de deux CUFM, l'un à l'est, l'autre à l'ouest de l'académie, est apparue comme un compromis ménageant le principe d'unité de l'IUFM, tout en prenant en compte l'éloignement et les spécificités finistériennes. Néanmoins, ces structures géographiques intermédiaires ne recouvrent pas un réel contenu opérationnel, et le dédoublement de certains départements disciplinaires constitue le seul élément concret d'existence des CUFM.

Par ailleurs, les universités Rennaises et l'université de Bretagne occidentale se livrent une concurrence très vive pour la préparation des concours, ce qui ne peut être que très préjudiciable à la cohésion de l'IUFM. Enfin, le cadre contractuel, sur lequel repose les relations avec les universités de rattachement, reflète un consensus parfois trop théorique sur la place de l'IUFM dans le paysage universitaire académique.

### **Le transfert des activités de formation continue à l'IUFM : une mutation difficile**

Malgré une politique très volontariste de l'IUFM, le transfert des activités de formation continue a été, là

comme dans bien d'autres académies, une source de tensions et de conflits générant des difficultés : convention avec le rectorat signée tardivement, intégration difficile des structures antérieures, liaisons incertaines entre formations initiale et continue.

## **LES RECOMMANDATIONS**

### **L'organisation interne**

Le CNE recommande à l'IUFM d'opter clairement pour la suppression des CUFM, tout en prenant en compte des contraintes liées à la distance entre le siège et les sites finistériens. Il recommande aussi d'assurer une meilleure coordination et de créer des synergies entre Quimper et Brest.

Le CNE préconise l'harmonisation des procédures d'admission entre Rennes et Brest, une rationalisation de l'offre de formation académique, surtout dans les filières dont les effectifs sont faibles. Il recommande aussi de limiter les départements disciplinaires à un seul par discipline, et d'en éviter ainsi les duplications entre Rennes et Brest.

L'IUFM de Bretagne a mis en place un grand nombre de commissions et de structures d'aide à la décision et d'appui des instances. Cette organisation, qui repose sur une structure administrative d'une incontestable efficacité, suppose une mobilisation fréquente et active de nombreux acteurs de l'établissement. Au moment où la recherche et la formation continue vont mobiliser les formateurs, il serait sans doute souhaitable d'opérer un tri parmi ces commissions, ce qui contribuerait à donner une meilleure lisibilité à l'ensemble de l'organisation.

### **La gestion**

Le CNE encourage l'IUFM à poursuivre son action novatrice en matière de ressources humaines. Par ailleurs, si le CNE juge que l'IUFM de Bretagne a une bonne maîtrise de sa gestion financière et budgétaire, il insiste pour que les budgets soient votés plus précocement, et que la réflexion sur l'utilisation des réserves aboutisse à des propositions, ce qui devrait notamment permettre à l'IUFM de participer aux charges afférentes à la mise en conformité aux normes de sécurité de certains de ses locaux et de poursuivre ainsi une politique engagée.

## Les relations et les partenariats

On peut citer l'IUFM de Bretagne comme un exemple de réussite en matière de relations internationales. Le partenariat avec les universités, au-delà d'un cadre contractuel séduisant mais parfois théorique, devra s'appuyer sur une renégociation des conventions qui doit permettre la redéfinition collective d'une politique d'admission, mettant fin à la concurrence entre Rennes et Brest, et aux inscriptions parallèles dans les universités des candidats refusés à l'IUFM, ou non candidats.

## La formation des professeurs des écoles

On a constaté que la formation des PE, qui fait l'objet d'un partenariat très actif avec les acteurs du terrain, parvenait à concilier théorie et pratique, et à instaurer une certaine cohérence entre première et deuxième années. Néanmoins, si les résultats sont globalement satisfaisants, l'IUFM doit s'attacher à assurer les meilleures conditions de réussite sur l'ensemble des sites de formation.

## La formation des professeurs de lycée et de collège

Pour la première année, des mesures s'imposent pour mieux préciser le partenariat avec les universités, organiser la concertation entre tous les acteurs de la formation et faire en sorte que les responsables des CAPES travaillent véritablement avec l'IUFM. Ceci permettrait sans doute d'améliorer encore les performances des préparations.

L'IUFM doit poursuivre son action en matière de formation des PLC2 : c'est un incontestable succès. Par ailleurs, l'expérience des contacts avec les académies d'accueil mériterait d'être mutualisée.

## La formation continue

Il est indispensable de poursuivre les efforts pour construire un partenariat apaisé entre le rectorat et l'IUFM. Il est en outre nécessaire de rendre plus universitaire l'offre de formation continue sur la base d'une véritable collaboration avec les universités.

## La formation de formateurs

L'IUFM de Bretagne a fait de réels efforts pour étendre les compétences des formateurs. Dans ce contexte, il faudra veiller à mieux intégrer les besoins du premier degré dans l'offre de formation de formateurs, et à assurer une dissociation plus nette entre les missions de recherche et de formation de formateurs.

## La recherche

L'IUFM a montré depuis sa création un engagement réel pour développer sa mission de recherche. Cependant, comme dans bien des IUFM, l'activité scientifique est fragilisée par l'important *turnover* des enseignants-chercheurs, la difficulté pour les attirer durablement et les accueillir dans de bonnes conditions au sein d'un laboratoire reconnu.

Le CNE encourage l'IUFM à poursuivre et à développer les actions entreprises, et notamment les collaborations avec les autres IUFM et avec les universités de rattachement. Le Ministère favoriserait cette politique s'il marquait de façon forte son soutien aux formes innovantes et structurantes de coopération, par exemple en reconnaissant aussi, au titre de l'IUFM, l'existence d'une équipe de recherche mixte.

La réponse du directeur de l'IUFM  
figure dans le rapport du CNE p. 93

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site  
Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>  
Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet  
de l'IUFM de Bretagne : <http://www.bretagne.iufm.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Christine Crespy  
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49  
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94